Si l'Université d'Ottawa devait être anglaise, ce ne serait donc pas tant pour les catholiques anglais, ou plutôt irlandais des provinces de Toronto et de Kingston, mais surtout pour ceux d'ailleurs puisque ceux-ci sont plus du double de ceux de ces provinces ecclésiastiques en dehors de ceux d'Ottawa.

Les archevêques et évêques d'Ontario ne verraient pas d'un bon oeil leurs diocésains venir en grand nombre à l'Université d'Ottawa. Ils auraient raison, car leurs propres collèges n'auraient plus alors le nombre d'élèves voulu pour les maintenir. C'est probablement pour cette raison qu'ils n'ont pas voulu affilier à l'Université d'Ottawa leurs collèges.

Afin de bien entrer dans l'esprit du S. Siège, l'Université d'Ottawa a demandé à la Législature d'Ontario de lever l'empêchement légal qu'elle avait créé, en 1885, l'empêchement d'affilier des collèges de la province d'Ontario. Son désir était de rendre aux collèges catholiques de cette province le service de permettre à leurs élèves d'obtenir les grades académiques, sans avoir recours à une université protestante. Tout ce qu'elle a obtenu, en 1891, a été de pouvoir s'affilier les collèges qui n'étaient pas, à cette date, affiliés à l'université protestante de Toronto. Cette clause est un obstacle à l'affiliation du Collège St-Michel de Toronto. Cependant, les autres institutions n'ont pas davantage exprimé le désir de s'affilier.

La Congrégation des Oblats a fait preuve, dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, de son obéissance au S. Siège. Elle a eu recours à la Législature pour faire lever le seul obstacle existant à l'affiliation des autres collèges d'Ontario. Elle a fait tout ce qui était possible de son côté.

Le passage que les signataires du mémoire citent du Bref érigeant le Collège d'Ottawa en université, ne prouve nullement leur prétention. En effet, cette partie du Bref règle uniquement ce qui suit: 1° L'Archevêque d'Ottawa doit toujours être le chancelier apostolique; 2° L'Archevêvue d'Ottawa et les autres évêques de la province ecclésiastique